N°277
2€30

BILLETS D'AFRIQUE

MAI 2018

MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

KANAKY - NOUVELLE-CALÉDONIE
30 ANS APRÈS LE MASSACRE D'OUVÉA, COMMÉMORATIONS ET RÉFÉRENDUM

Faidherbe / Massacre de Thiaroye / Winnie Mandela

Fake news de Bolloré

L'action du groupe Bolloré a un peu dévissé au moment de la garde à vue du grand patron, les 24 et 25 avril, puis de sa mise en examen pour « corruption d'agent étranger », « complicité d'abus de confiance » et « faux et usage de faux », dans le cadre d'une enquête sur les concessions portuaires obtenues au Togo et en Guinée. Mais en contrôlant entre autres Havas, première boite de communication française, Vincent Bolloré est bien conseillé. La contre-offensive médiatique a donc eu lieu dès le 29 avril, dans une tribune au JDD, où il s'est demandé « *Faut-il abandonner l'Afrique ?* ». Un coup de bluff qui n'a pas paniqué ses actionnaires, qui savent bien que, avant la prise de contrôle de Vivendi, les activités africaines du groupe (port, rail, contrôle indirect de plantations) pesaient 25 % du chiffre d'affaires… mais 80 % des bénéfices. Il faudrait effectivement que Bolloré « abandonne » l'Afrique, mais on doute hélas qu'il le fasse spontanément.

Le fruit Orange de la répression

Emmanuel Macron avait déclaré fin décembre à son homologue Mahamadou Issoufou : « *Vous êtes un exemple pour la démocratie* ». Pour un président certes élu démocratiquement en 2011, mais réélu avec plus de 92% des voix en 2016 alors que son principal opposant était en prison, usant et abusant des pouvoirs de l'état d'urgence, il y avait déjà de quoi faire tousser. Mais ce membre de l'Internationale socialiste, ancienne « caution démocratique » de François Hollande en Afrique, ne cherche même plus à entretenir la vitrine héritée de 2011. Face à une mobilisation croissante de la société civile, le pouvoir procède depuis fin mars à des arrestations à tour de bras.

Une coalition de mouvements sociaux dénonce depuis septembre 2017 le vote par le parti au pouvoir d'une loi de finances qui va aggraver les injustices fiscales, dans un des Etats les plus pauvres au monde : elle organise les Journées d'Action Citoyenne, qui ont régulièrement attiré une foule compacte dans les rues des grandes villes du pays. Agacé, le pouvoir a cherché à interdire - illégalement - ces manifestations... La mobilisation ne faiblissant pas, il a fait arrêter 23 responsables le 25 mars, dont Moussa Tchangari, d'Alternatives Espaces Citoyens, et Ali Idrissa coordinateur du ROTAB et de Publiez Ce Que Vous Payez - Niger. Trois autres responsables ont été arrêtés le 15 avril, dont Maikoul Zodi, coordinateur de la campagne "Tournons la Page" au Niger. Le 26 avril, c'était au tour du responsable d'Alternative Espace Citoyen de Zinder, la deuxième ville du pays. A ce rythme, les manifestations ne pourront plus se faire qu'en prison.

Au passage, la loi de finance a supprimé une taxe sur les appels téléphoniques entrants, qui rapportait au moins une vingtaine de milliards de francs CFA au Niger par an. Deuxième opérateur du pays, avec 29,5 % du marché de la téléphonie mobile (orange.com, 4/5/17), « *le géant français Orange aurait mis dans la balance son départ du pays, en cas de maintien de la fiscalité très sévère*. (...) *Bruno Mettling, le patron d'Orange pour l'Afrique qui vient d'obtenir ainsi gain de cause avec notamment la suppression de cette taxe, se battait depuis des mois pour l'ensemble des opérateurs télécoms exerçant au Niger* » (*La Tribune Afrique*, 27/11/17). Orange, c'est la couleur du t-shirt de la campagne "Tournons La Page" que portait Maikoul Zodi lors de son transfert vers sa prison. Espérons que Bruno Mettling aura apprécié cette publicité gratuite.

Disparition de Lucien Hanoun

Né en Algérie en 1914 de parents juifs algériens, ce militant du Parti Communiste algérien prend conscience des méfaits de la colonisation française alors qu'il est jeune professeur de français en Algérie. Un temps chassé de l'Education Nationale par les lois anti-juives de Vichy, il découvre à la veille de la guerre d'Algérie que l'administration française refuse des enfants dans les écoles. Il expliquera en 2014 : « *dans les réunions de l'Assemblée algérienne les colons s'opposent à ce que les enfants d'Algériens aient droit à l'éducation. Et ils donnent cette explication : "S'ils s'instruisent, ils se révolteront !"* » (*Alger républicain*, 9/4/18). Responsable à partir de 1955 du journal clandestin et très subversif *La voix du soldat*, qui vise à convaincre les appelés du contingent français du bien-fondé de la lutte du peuple algérien, il est arrêté fin 1956 et n'est condamné « que » à 4 ans de prison, en France, grâce à une mobilisation de soutien. En 1961, il revient clandestinement en Algérie, dont il repart en 1967 pour fuir une vague de répression anti-communiste. Il contribue avec Henri Alleg à créer l'association Agir contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA), où il militera jusqu'à sa mort, à 103 ans.

Francophonie mon amour

Le 20 mars Emmanuel Macron a prononcé, à l'Institut de France, un discours fleuve sur la francophonie. Il n'y aurait aucune raison de s'attarder sur ce discours, monument de pédantisme qui ne marquera certainement pas l'histoire, s'il ne recelait quelques vilaines choses, fond et forme, qui méritent d'être signalées.

Dès le deuxième paragraphe l'orateur offense gravement la langue, qu'il prétend honorer, par un de ces barbarismes qui naissent et prospèrent dans la langue journalistique, propice à tous les relâchements. Il nous assène que « *le monde bruisse de notre langue* », ce qui suppose un verbe « bruisser » qui n'existe pas et qui tue le beau verbe français « bruire ». La langue est atteinte là dans sa structure même. Faudra-t-il corriger Verlaine « *Et qu'il bruit avec un murmure charmant...* » ? Faudra-t-il dire : « *Macron nuise à la langue française* », selon la néo-morphologie en vogue à l'ENA ?

On ne s'étendra pas sur les autres défauts de langue de ce discours officiel, vocabulaire prétentieux : « *séminal* », « *intranquillité* », fautes d'orthographe dans la transcription :« *résonnances* », parce qu'il faut aussi faire un sort aux assertions d'une pensée défaillante, quand elle se laisse aller aux stigmatisations d'usage : « *La lecture redeviendra le cœur de l'apprentissage notamment dans les quartiers où nous l'avions laissé reculer, où la langue française elle-même s'est abîmée* ». Les linguistes savent ce que la créativité des argots populaires, jargons des métiers, patois locaux apporte à la langue et qu'elle s'appauvrit plutôt dans les discours à prétention savante qui pèchent trop souvent contre une correction élémentaire qu'ils se devraient de respecter.

Enfin ce discours n'évite pas la bourde en citant, dans une liste d'auteurs à enseigner, « *même s'ils ne sont pas Français ou d'origine (sic)* »… Aimé Césaire (!!!).

La langue et la pensée vont de pair. L'une et l'autre ont des couacs singuliers chez notre président que les journalistes courtisans trouvent si « cultivé ».

O.T.

Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - **Directeur de la publication** Mathieu Lopes - **Directeur de la rédaction** Thomas Noirot - **Comité de rédaction** R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, F. Tarrit, Y. Thomas, R. Doridant, M. Bazin - **Ont participé à ce numéro** R. Leenhardt, M. Diambou, T. Borrel **Photo de Une** : Isabelle Leblic **Édité par** Association Survie 47 avenue Pasteur - 93100 Montreuil - **Tél.** (+33)144610325 - **Web** http://survie.org et https://twitter.com/Survie - **Commission paritaire** n°0216G87632 - **Dépôt légal** mai 2018 - ISSN 2115- 6336 - **Imprimé par** Imprimerie 3 A, 7 rue Marie Pia - 91480 Quincy-/ss-Sénart

PÉDAGOGIE COLONIALE

Le 4 novembre 2018 se tiendra le référendum d'autodétermination de Kanaky, avec la question suivante « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? ». Une question claire, binaire, qui a priori ne prête pas à confusion, si tant est que soit expliqué ce que signifie « la pleine souveraineté ». C'est justement tout l'enjeu des prochains mois : informer sur les enjeux du vote, mobiliser le corps électoral pour qu'il se rende aux urnes, préparer l'après-référendum quel qu'en soit le résultat.

Jusqu'à présent indépendantistes et non-indépendantistes se sont réunis autour de la table à date régulière pour discuter de « l'avenir institutionnel » de Kanaky et organiser le référendum, sous l'oeil vigilant d'un Etat français à la fois juge et parti. Aujourd'hui, alors que les principaux points de discussion ont fait l'objet de compromis (la composition du corps électoral, la formulation de la question posée, l'observation du scrutin par l'ONU...), c'est donc le temps de la campagne politique qui s'ouvre, où l'arme principale n'est plus le droit mais la communication.

La France l'a bien compris et en a informé le Comité des signataires de l'accord de Nouméa : une « campagne de communication de l'Etat » sera mise en œuvre « à l'occasion de la consultation ». Outre les informations habituelles concernant l'organisation du scrutin, la campagne aura pour objectif de « rappeler l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et des accords par une campagne pédagogique ». Quand on sait comme il est difficile en France de tenir un discours de vérité sur la réalité de la colonisation et d'en enseigner l'histoire, le projet d'une « campagne pédagogique » menée par la puissance coloniale dans sa colonie semble proprement insensé. On pourrait presque en rire, s'il ne s'agissait pas de l'avenir d'un peuple colonisé dont le passé et le présent est profondément meurtri par cette domination. On pourrait presque ne pas y croire, si le contexte n'était pas celui d'une revendication du territoire voire d'une remise en cause du bien fondé du référendum par certains élus français

Mais le culot du colon n'a pas de limite. Juste avant le déplacement d'Emmanuel Macron en Kanaky, avec une étape prévue sur l'île d'Ouvéa, lieu d'un véritable massacre colonial, l'Elysée a fait savoir que le chef de l'Etat voyait son rôle comme celui d'un « passeur d'Histoire et de mémoire ». L'entreprise de réécriture de l'histoire et du présent est donc bien réelle, probablement d'autant plus assumée et affirmée que l'Etat colonial se sent attaqué. La lutte pour l'indépendance de Kanaky a fini par aboutir à un référendum d'autodétermination, la vérité sur le massacre d'Ouvéa commence à émerger, et plus largement des personnes et collectifs travaillent sans relâche pour faire connaître l'histoire coloniale, à l'instar de la campagne « Faidherbe doit tomber », pour dénoncer les crimes coloniaux et néo-coloniaux, pour exiger la fin de l'impunité et du secret. Autant de brèches et d'entailles dans le récit national. Gageons que la « pédagogie » officielle ne parviendra pas à les refermer.

Marie Bazin

Sommaire

2 **LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE**
3 **ÉDITO** Pédagogie coloniale
4 **OUVÉA**, terreur d'État
6 **KANAKY/NOUVELLE-CALÉDONIE** Qui a peur de l'indépendance ?
8 **HISTOIRE** Faidherbe et les prémices de la Françafrique
9 **ENTRETIEN** Faidherbe vu du Sénégal
11 **MASSACRE DE THIAROYE** Dessine-moi un mensonge d'État
12 **AFRIQUE DU SUD** Winnie Mandela, « controversée » ! Par qui ?

Contact de la rédaction : billetsdafrique@survie.org - Site internet : http://survie.org

OUVÉA, TERREUR D'ÉTAT

30 ans après le massacre de la grotte d'Ouvéa en Kanaky – Nouvelle-Calédonie, la plaie est toujours à vif et la volonté du président français d'imposer sa présence sur les lieux ne passe pas. Mémoire d'un des épisodes les plus sanglants de la lutte des Kanak pour leur indépendance dans les années 80.

En mars 1986, commence la cohabitation de François Mitterand avec le gouvernement de droite de Jacques Chirac en France. La droite locale, dont une partie est organisée en groupes paramilitaires qui commettait déjà des attentats[1], se sent pousser des ailes. Côté étatique, la répression des actions indépendantistes s'accentue et Bernard Pons, le nouveau ministre de l'Outre-Mer, en plus des policiers et gendarmes, militarise le pays. *« Quelques 6500 militaires y furent stationnés. […] On comptait plus de militaires qu'au Tchad !*[2] » Le « statut Pons » entreprend de déconstruire les quelques avancées et reconnaissances que le peuple Kanak avait obtenues depuis le début de la lutte indépendantiste des années précédentes.

En réaction, le FLNKS[3] décide, lors de son congrès de février 1988 d'une campagne de boycott des élections régionales, prévues en même temps que la présidentielle française, et appelle à la *« mobilisation musclée pour faire échec aux nouvelles institutions*[4] *»*. L'autonomie d'action est laissée aux comités de luttes, les structures de bases de l'organisation, pour mener cette campagne.

Ainsi, le 22 avril, des barrages sont érigés un peu partout dans le pays et le comité de lutte de l'île d'Ouvéa lance une action d'occupation de la gendarmerie du village de Fayaoué ; au moins une autre action du même ordre étant prévue sur une autre île.

Le huis-clos d'Ouvéa

Prévue pour être pacifique, l'occupation dérape et 4 gendarmes sont tués. Contrairement à la propagande gouvernementale de l'époque, amplement relayée par les médias, qui parle de gendarmes *« tués et découpés à la machette »*, on sait très vite que c'est suite à un échange de coups de feu que trois d'entre eux sont tués. La « prise d'otage d'Ouvéa » commence alors, les assaillants emmenant les gendarmes, en les séparant en deux groupes : un qui est libéré quelques jours plus tard, l'autre qui est retenu dans une grotte près du village de Gossanah, dans le nord de l'île.

Sur cette photo publiée en double page de Paris-Match, les gendarmes entourent les preneurs d'otage faits prisonniers, dont Alphonse Dianou, le chef du groupe, sur la civière. Il sera assassiné plus tard par des gendarmes.

Le gouvernement militarise aussitôt la gestion de la crise, et même le GIGN, normalement prévu pour ce genre de situation, est passé sous les ordres de l'armée de terre et du général Vidal.

Du 22 avril au 5 mai, date du dénouement, l'isolement d'Ouvéa avec le reste du monde est complet : les communications et transports sont coupés et les journalistes interdits de séjour. Ce n'est que grâce au travail d'enquêtes a posteriori, s'appuyant sur les témoignages de Kanak mais aussi de quelques militaires qu'on peut connaître aujourd'hui ce qui s'y est déroulé[5].

Le gouvernement Chirac, soucieux de faire preuve de fermeté au moment de l'entre-deux tour de la présidentielle, décidera d'un assaut, validé par Mitterand, le 5 mai, alors que des solutions pacifiques négociées étaient possibles. Le film de Kassowitz, *L'ordre et la morale*, malgré des aspects critiquables, l'illustre bien. L'attaque sera menée par le GIGN mais aussi, notamment, par des troupes du 11ème choc, régiment qui fut la branche militaire du « service action » des services secrets français, issu des « guerres psychologiques » d'Indochine ou d'Algérie, et réputé pour les « lourdes pertes » infligée à l'ennemi lors de ses missions. L'opération, baptisée « Victor » par le général Vidal, d'après son indicatif radio lors de la guerre d'Algérie, se solde par la mort de 2 militaires français et 19 Kanak preneurs d'otages ou « porteurs de thé » (personnes qui leur amenaient du ravitaillement).

Dans ce lourd bilan, si quelques Kanak semblent bien avoir été tués dans un échange de feu, il apparaît qu'un bon nombre ont été exécutés après s'être rendus. Même Michel Rocard admettra, en 2008, que des meurtres ont bien été commis[6].

Terreur générale

Si cet épisode, désigné comme « massacre d'Ouvéa » est aujourd'hui relativement connu pour son bilan sanglant, les méthodes mises en œuvre par l'armée contre la population kanak dans le même temps, moins connues, sont aussi choquantes. Dans les mois précédant la prise d'otage d'Ouvéa, déjà, alors que le gouvernement tentait d'écraser la revendication indépendantiste

1. Le journal indépendantiste *Bwenando* relate ainsi dans son numéro du 20 janvier 1986 « Terrorisme RPCR » plusieurs attentats commis contre des kanaks et diverses personnalités indépendantistes ou considérées comme sympathisantes.

2. Maurice Lenormand, « Décolonisation ratée - Indépendance avortée », *Journal de la Société des océanistes*, 1991.

3. Front de Libération National Kanak et Socialiste.

4. Maurice Lenormand, op. cit.

5. L'ancien journaliste Jean-Guy Gourson présente sur son blog *jggourson.blogspot.fr* un état de la connaissance. On peut aussi consulter des travaux de l'époque : le livre *Mourir à Ouvéa* de Alain Rollat et Edwy Plenel, l'enquête de la LDH *« Enquête sur Ouvéa: rapport et témoignages sur les évènements d'avril-mai 1988 »* ou les archives du journal *Bwenando* qui a publié plusieurs témoignages.

6. Ouvéa : Michel Rocard vend la mèche sur France Culture, *Mediapart*, 18/08/2008.

7. Maurice Lenormand, op. cit.

et d'imposer le statut Pons, *« le quadrillage du pays par la force armée fut renforcé et les méthodes conçues pour la guerre contre-révolutionnaire inspirèrent les interventions. La situation devint très pénible à supporter pour les gens des tribus.*[7] »

Mais lors de la prise d'otage, la gestion militaire se fait pleinement sentir. Au village de Gossanah, près de la grotte, d'abord, où les militaires mettent en place une campagne « d'interrogatoires » afin de localiser les preneurs d'otage. Dans un premier temps, plusieurs personnalités du village sont arrêtées arbitrairement et interrogées, subissant injures racistes, menaces de mort et diverses brutalités. Puis la totalité de la population du village est concernée. Les femmes et les enfants sont retenus en permanence dans des cases, sans même pouvoir en sortir pour faire leurs besoins. À partir du 25 avril, commencent des interrogatoires de plus en plus violents, jusqu'à la torture. Les victimes parlent de *« simulacres d'exécutions »*, de *« coups »* variés, d'étranglements jusqu'à l'évanouissement, d'armes pointées sur la tête, de *« tirs rasants »* les corps, de décharges de matraques électriques...

Les hommes sont sortis régulièrement, pour être attachés à des poteaux en plein soleil des jours entiers et malgré ses dénégations, le ministre Bernard Pons, qui se rend personnellement au campement militaire installé à Gossanah n'a pas pu l'ignorer.

Certains témoignages de membres du GIGN, interrogés par Jean-Guy Gourson[8] accréditent ces dénonciations. Et ce sont bien les gendarmes qui ont été chargés des interrogatoires par les militaires[9].

Le rapport d'enquête de la LDH qualifie ces actes de *« résurgence perfectionnée de la fameuse « gégène » de la guerre d'Algérie »* et conclut notamment *« on est amené à penser que le téléphone n'a été coupé, la presse interdite à Ouvéa, et les transports suspendus pendant cette période, que pour cacher à l'opinion publique nationale les exactions commises »*.

Et la violence d'État est alors généralisée en Nouvelle-Calédonie. Dans un de ses films[10], le réalisateur Mehdi Lallaoui indique que *« la répression ne s'[est] d'ailleurs pas cantonnée à l'île d'Ouvéa. Partout, les militants indépendantistes ont été harcelés. A Canala, notamment. »* Une militante de cette commune de la Grande Terre, Adèle Jorédié, témoigne ainsi d'une descente d'une trentaine de militaires qui ont ouvert le feu sur le village, brûlé des maisons, puis attaché ses enfants à des arbres près d'une fourmilière pour leur faire avouer où se trouvait leur mère. Un Famas a ensuite été braqué sur sa tête.

Sans qu'on sache à quel point exact cette politique de terreur a été dictée par le gouvernement de l'époque, les propos déshumanisant les Kanak dans la bouche des autorités ont probablement joué, de même que l'outrance d'un Chirac qui décrit lors du débat télévisé face à Mitterand *« des centaines de blessés, des dizaines, des dizaines et des dizaines de femmes violées, des centaines de maisons, de fermes ou de biens attaqués, pillés »*, décompte pourtant sans rapport avec la réalité. Plusieurs protagonistes du GIGN résument *« on avait la haine du Kanak ! »*[11].

Une paix fragile, mais pas de justice

La tragédie d'Ouvéa marque la fin des « événements » des années 80 en Nouvelle-Calédonie et ouvre les négociations entre le FLNKS, la droite locale et le gouvernement socialiste qui reprend le pouvoir en France. Les accords de Matignon-Oudinot sont signés dans la suite de l'année 1988. Et s'ils entament alors le long processus de décolonisation, ils prévoient aussi l'amnistie pour tous les crimes et délits commis pendant cette période.

Si cela bénéficie aux militants kanak, au vu du décompte des morts, ce sont surtout les militaires français et les miliciens de la droite locale qui sont protégés par cette loi : entre les preneurs d'otages d'Ouvéa, Eloi Machoro, Marcel Nonnaro ou les « dix de Tiendanite » (cf. *Billets* n°272 et 273), leurs victimes se chiffrent à plusieurs dizaines. Par ailleurs, bon nombre des preneurs d'otages qui auraient pu être amnistiés ont été simplement exécutés.

Même le travail des historiens ou journalistes n'a pas été facilité : la scène de la prise d'otage a été complètement manipulée par les militaires, la police judiciaire n'arrivant que plusieurs heures plus tard (les enquêtes ayant été menées sans grand zèle, lorsqu'elles l'ont été), et à plus long terme, les politiciens et militaires communiquent plusieurs versions de l'histoire dans des livres œuvrant à se couvrir. Bien des sources documentaires sont donc sujettes à caution.

À Gossanah, et plus largement à Ouvéa, le traumatisme est immense : des familles ont perdu plusieurs membres et les sévices infligés par l'armée ont profondément marqué les esprits. Trois mois après l'assaut sur la grotte, les tribus d'Ouvéa ayant vécu la tragédie n'avaient toujours pas quitté Gossanah et les personnes livraient leur récit oral lors de cérémonies coutumières.

Les répercussions sont aussi très fortes en interne du mouvement indépendantiste. Cet épisode puis la signature des accords, qui a pu être considéré comme une trahison, a entraîné une rupture entre des militants d'Ouvéa et le FLNKS. Lors de la commémoration de la tuerie, le 4 mai 1989, Djubélly Wéa, un des chefs de la tribu de Gossanah, parmi les premiers ayant subit des sévices de la part des militaires l'an passé, tire sur les dirigeants du FLNKS Jean-Marie Tjibaou et Yeweiné Yeweiné. Wéa est aussi abattu.

Ouvéa, un enjeu actuel

Le massacre d'Ouvéa a donc joué un rôle central dans l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie et les tensions autour de l'événement restent vives. En 2011, lorsqu'est sorti en France *L'ordre et la morale*, le film a été interdit de diffusion de facto en Nouvelle-Calédonie. L'unique exploitant de salles de cinéma, la société Hickson, du nom d'une famille de colons australiens, a argué que le film *« attisait les rancoeurs »*, affaiblissait *« les forces du consensus »*.

Aujourd'hui, Emmanuel Macron ne s'y trompe pas et tente d'imposer sa présence lors de la commémoration du 5 mai 2018 à Gossanah, contre l'avis de plusieurs collectifs[12]. Le travail de réconciliation entre les Kanak a été long, et s'il y a désormais des commémorations communes avec les gendarmes à Ouvéa, la présence d'un président français est jugée *« inacceptable »* tant que les obstacles à la vérité subsistent, notamment par le manque d'accès aux archives de l'État.

Une telle ouverture serait nécessaire pour la mémoire des victimes, en Nouvelle-Calédonie, mais aussi en France. En janvier 2018, un lieutenant-colonel de la gendarmerie affirmait dans une conférence à l'École militaire[13] que dans le maintien de l'ordre en France *« il faut avoir des vieux qui ont fait la Nouvelle-Caledonie dans les escadrons, c'est important pour transmettre. »* Il y a des traditions qu'on préférerait voir sombrer.

Mathieu Lopes

8. Cf. le blog *jggourson.blogspot.fr* précédemment cité.

9. Les enquêtes journalistiques démentent ainsi le film de Mathieu Kassowitz qui, en suivant le point de vue du chef du GIGN, Philippe Legorgus, attribue le beau rôle aux gendarmes, que leur chef aurait tenu loin de ces pratiques.

10. *Jean-Marie Tjibaou, le Kanak qui rêvait d'indépendance.*

11. Jean-Guy Gourson, op. cit.

12. Voir le communiqué collectif *« La présence d'Emmanuel Macron à Ouvéa serait un affront »*. Finalement, sa visite a été maintenue avec la négociation d'une certaine mise en retrait.

13. Dans l'œil du zombie: le défi du maintien de l'ordre, visible sur la chaîne Youtube de l'ANAJ-IHEDN.

KANAKY – NOUVELLE-CALÉDONIE

QUI A PEUR DE L'INDÉPENDANCE ?

Le 4 Novembre 2018, les Calédoniens se rendront aux urnes pour dire si oui ou non ils veulent « que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante. » La France, puissance coloniale, se propose d'arbitrer ce scrutin et plus généralement les relations entre indépendantistes et loyalistes, alors qu'elle mène de longue date une campagne active pour le maintien de la tutelle.

Le 13 février 2018 a été débattu au Sénat le projet de loi devant entériner l'accord sur le corps référendaire conclu lors du Comité des signataires de novembre 2017. A cette occasion, Pierre Frogier, Sénateur de Nouvelle-Calédonie, président du parti anti-indépendantiste affilié aux Républicains, s'est exprimé en ces termes : *« Le seul acteur dont l'avis n'est pas connu, le seul qui refuse de s'engager dans ce débat, le seul qui ne veut pas dire ce qu'il veut, c'est l'État ! Comme s'il avait peur de dire que le fait que des centaines de milliers de Français pourraient quitter l'ensemble national ne lui est pas indifférent. »* La France, plus soucieuse de ses intérêts stratégiques[1] que du respect du processus de décolonisation engagé en 1988, n'a pourtant eu de cesse de faire obstacle à l'autonomisation de la Kanaky – Nouvelle-Calédonie aux côtés des anti-indépendantistes.

La colonisation de peuplement entreprise par la France a toujours eu pour but explicite de faciliter le contrôle de ce territoire situé aux antipodes[2]. Cette politique, visant à rendre minoritaires les populations autochtones potentiellement porteuses de velléités d'indépendance, a toujours cours, via des mesures incitatives à l'installation de métropolitains (notamment une majoration de 73 à 94 % du salaire des agents de l'État !).

Ensuite, si les négociations autour du corps référendaire ont abouti à un compromis, rappelons que les indépendantistes parlent de fraudes électorales s'agissant de l'inscription sur les listes de 3000 personnes récemment arrivées en Nouvelle-Calédonie en violation des accords. Les commissions statuant sur les inscriptions litigieuses, dans lesquelles siègent des représentants français, indépendantistes et loyalistes, sont acquises à la cause coloniale[3].

L'État s'est également impliqué aux côtés des anti-indépendantistes pour ralentir les transferts de compétences à la Nouvelle-Calédonie prévus par les accords de paix[4]. En particulier l'éducation secondaire, officiellement transférée en 2012 au gouvernement calédonien, a fait l'objet d'une convention entre l'État et les anti-indépendantistes au pouvoir afin que les autorités françaises en conservent la gestion. Sans surprise, les langues kanak continuent à y être traitées comme des langues étrangères.

Les débats qui ont eu lieu en février et mars au Sénat et à l'Assemblée Nationale autour du projet de loi sur le corps électoral auraient dû achever de rassurer Pierre Frogier : bien qu'ils ne soient pas appelés à se prononcer sur la question, qui appartient aux seuls Calédoniens, nombre de politiciens français y ont affirmé leur préférence pour la Calédonie française[5].

Enfin la stratégie commune aux anti-indépendantistes locaux et métropolitains semble être de susciter la peur de l'indépendance et le découragement plutôt que de formuler un projet alternatif de sortie de la situation coloniale actuelle.

Une consultation jouée d'avance ?

Une partie des politiciens et médias locaux comme métropolitains l'affirment, l'issue du vote est certaine : la Nouvelle-Calédonie restera française, puisque les Kanak ne représentent pas la majorité de la population. Autant dire qu'il n'est pas nécessaire de se se rendre aux urnes le 4 novembre…

Pour rappel, la population calédonienne est composée à environ 40 % de Kanak, à 30 % d'européens et à 30 % de personnes d'origines diverses (wallisienne, fidjienne, asiatique…). La population kanak ne représente donc pas une majorité absolue, mais c'est sans conteste la minorité majoritaire du territoire. Par ailleurs, une partie des non-Kanak ne remplissant pas les conditions prévues par l'accord de Nouméa – notamment la durée minimale de résidence – ne votera pas. Il se pourrait donc bien que les Kanak soient en fait majoritaires sur la liste référendaire.

Mais la dimension ethnique est loin d'être suffisante à l'analyse des rapports de force politiques. Aux dernières élections locales, les provinces du Nord et des Iles Loyauté, à majorité kanak, ont massivement plébiscité les indépendantistes, alors que la province Sud, où se concentre la population blanche, a privilégié les partis loyalistes. Cependant, des caldoches, métropolitains, océaniens... rallient les partis indépendantistes voire y occupent des postes à responsabilité, de même que des Kanak sont non-indépendantistes. Certaines franges indépendantistes envisagent quant à elles de boycotter un scrutin qu'elles pressentent biaisé. A cela s'ajoutent d'autres inconnues, qui devraient susciter davantage d'humilité quant aux pronostics : combien de personnes non étiquetées feront le choix de l'indépendance ? Combien iront voter pour la première fois, l'accession à la pleine souveraineté dépassant les enjeux électoraux habituels ? Quelle sera la part de l'abstention ?

Indépendance léthale, colonisation viable ?

La Kanaky pourra-t-elle s'en sortir sans la France ? On comprend que cette question habite de nombreux Calédoniens. On peut déplorer en revanche que la menace de l'effondrement du pays soit brandie à tout va pour éviter un réel débat sur ses possibilités

1. *Billets d'Afrique* n°272, novembre 2017.
2. Voir à ce sujet la lettre du Premier Ministre Pierre Messmer à son secrétaire d'État aux DOM-TOM du 19/07/1972 publiée sur *rebellyon.info*.
3. Lire *Billets d'Afrique* n°272, Le Parcours d'obstacle de l'indépendance kanak.
4. Le transfert des compétences de l'article 27 de la Loi Organique de 1999 (audiovisuel, enseignement supérieur, contrôle de légalité des collectivités locales) est toujours bloqué.
5. Voir également les prises de position d'Emmanuel Macron : Macron souhaite que la Nouvelle Calédonie reste française, *Les Echos*, 05/05/2017 ; et de Manuel Valls : A Nouméa, Valls souhaite que "la Calédonie reste française", *Médiapart*, 23/02/2018.

économiques, administratives, politiques et sociales, mais surtout pour éviter de se demander si la colonisation de la Nouvelle-Calédonie est elle-même viable.

Malgré les suites des accords de Matignon et de Nouméa, la société calédonienne reste marquée par de profondes inégalités sociales, et par une structure économique coloniale : exportation de matières premières (en particulier le nickel), importation des biens de consommation courante, concentration foncière et industrielle dans les mains de quelques familles descendantes de colons, faible redistribution des richesses en dépit la croissance économique, discriminations et ségrégation spatiale… Cet état de fait est défendu par certains comme le seul équilibre possible ; or c'est une situation inacceptable pour une majorité, et cet équilibre précaire est de toute façon amené à basculer.

Les 1,3 milliards d'euros que la France injecte chaque année en Nouvelle-Calédonie sont souvent mis en avant. La dépendance du territoire à cette manne est à relativiser pour plusieurs raisons :

• Cette somme ne représente que 15 % du PIB local ; elle sert principalement à payer les fonctionnaires d'État attachés aux compétences encore gérées par la métropole ;

• 80 % du coût des compétences transférées à la Nouvelle-Calédonie est d'ores et déjà assumé localement (santé, aides sociales, retraite, dépenses d'infrastructures...).

• Il existe aussi des transferts de la Nouvelle-Calédonie vers la France (rapatriement des profits des entreprises françaises et de l'épargne des personnels d'État expatriés, achats de produits français…). Par ailleurs, si l'acquisition des compétences manquantes (justice, monnaie, enseignement supérieur, défense…) entraînerait évidemment une augmentation du budget local, certaines dépenses seraient appelées à disparaître (par exemple la représentation de l'État en Nouvelle-Calédonie, ou la majoration du salaire des fonctionnaires d'État). Le pays pourrait monnayer les avantages dont la France bénéficie pour l'instant gratuitement : exploitation de la zone économique exclusive, installations militaires…

• La France est souvent présentée comme un tampon entre la Nouvelle-Calédonie et le capitalisme mondialisé : si elle se retirait, le petit archipel serait alors menacé par les appétits d'autres puissances moins bienveillantes. Mais d'une part, la relation économique entre la France et la Nouvelle-Calédonie a déjà trait à la prédation, et d'autre part, le retrait de la métropole permettrait le développement de relations régionales, notamment au sein du Fer de lance mélanésien[6].

L'indépendance de la Kanaky est la mieux préparée de l'Histoire. Depuis 30 ans, un processus de décolonisation est en marche. Une génération de cadres administratifs, politiques et économiques a été formée. De nombreuses compétences économiques, sociales, juridiques et politiques ont été transférées avec succès aux collectivités locales et sont largement financées par les impôts locaux. A minima, cela démontre la capacité du pays à se gérer et prendre en charge progressivement de nouvelles compétences institutionnelles.

Affiche de campagne de l'Union Calédonienne en faveur du «oui» au référendum

Le spectre de la violence

De nombreuses voix expriment la crainte que le référendum – et son résultat – ravivent la violence qui a caractérisé « les événements » des années 1980, sans jamais dire d'où viendraient ces violences ni qui elles viseraient. Certains remettent même en cause le bien fondé de la tenue du référendum. C'est le cas du même Pierre Frogier : *« Toute l'histoire du parti politique que je préside, toute mon histoire personnelle tendent à permettre à la Nouvelle-Calédonie de rester française. […] Signataire des accords de Matignon, signataire de l'accord de Nouméa, j'ai tenté pendant près de dix ans – oui, dix ans – d'emprunter tous les chemins possibles, sans exception, pour empêcher qu'un référendum brutal et mal préparé ne vienne anéantir tout ce que nous avions patiemment construit. »*[7] En tant que signataire des accords de Matignon et Nouméa, qui prévoient la tenue du référendum d'autodétermination, M. Frogier a préféré consacrer son énergie trois décennies durant à freiner son organisation plutôt qu'à participer à sa « bonne » préparation.

A l'origine des mouvements indépendantistes des années 80, on retrouve la violence. Violence systémique imposée par la situation coloniale. Violence physique perpétrée par une frange extrémiste de la population blanche des îles : attentat de Hienghène, prolifération des armes, ratonnades… Violence étatique avec les assassinats de personnalités indépendantistes comme Eloi Machoro et Marcel Nonaro, des 19 de la grotte d'Ouvéa, maltraitance des populations par des militaires français (Gossanah), incarcération massive des Kanak… Mais aussi, violence du peuple colonisé contre ses oppresseurs.

Rappelons que les accords de Matignon-Oudinot sont avant tout des accords de paix : ils ont mis fin aux affrontements entre les militants indépendantistes kanak d'une part, et les milices caldoches et forces armées françaises d'autre part. Le référendum était dans ce contexte une condition indispensable au dépôt des armes et à la perspective d'un avenir commun. Faudrait-il aujourd'hui ne pas aller au bout des accords de paix pour éviter la guerre ? Annuler ou reporter un vote attendu depuis 30 ans serait une trahison des accords et un refus on ne peut plus clair de la légitimité du peuple colonisé à décider de son avenir. Ce déni de démocratie déboucherait, bien plus certainement que le scrutin et quelle qu'en soit l'issue, sur un regain de tensions et de violences.

Rappelons également que l'État français, qui se présente comme indispensable au maintien de la paix entre les communautés calédoniennes, reste la force la plus meurtrière de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie.

La plupart des partis politiques calédoniens, indépendantistes ou loyalistes, revendiquent un projet de société inclusif, dans lequel toutes les communautés de l'archipel auraient une place. Cependant la droite dure, incarnée entre autres par M. Frogier dans la lignée de Jacques Lafleur, refuse tout dialogue et toute perspective d'indépendance. Ses représentants ont notamment claqué la porte du G10, groupe de travail sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie créé à l'initiative du Premier ministre Edouard Philippe, au prétexte que l'hypothèse de l'indépendance y serait traitée. Au fond, il est cohérent que cette frange ait travaillé à repousser l'autonomisation plutôt qu'à la rendre viable : il est dans son intérêt de maintenir un ordre colonial dont elle est bénéficiaire. C'est peut-être du côté de cette intransigeance qu'il faudra craindre un départ de feu si la Kanaky – Nouvelle-Calédonie décidait d'être souveraine.

6. Créée en 1988, cette alliance rassemble les îles Salomon, Fidji, Vanuatu, la Papouasie-Nouvelle Guinée et le FLNKS.
7. Séance du 13 février 2018 au Sénat

Tout ne se jouera pas le 4 novembre 2018

La classe politique calédonienne est aujourd'hui accaparée par la question institutionnelle : pour l'indépendance ou pour le maintien de la tutelle. Si la forme est négociable, le fond (l'émancipation kanak) ne l'est pas. L'indépendance est un moyen de dépasser le clivage institutionnel, et de recomposer le débat politique en termes de projets de société et d'avenir économique, social et culturel de l'île. Si le camp «loyaliste» veut lui aussi dépasser ce clivage, il faudra qu'il propose une autre forme de décolonisation matérielle et des esprits. Car les événements des années 80 l'ont démontré, le statut quo est intenable. Sans émancipation et sans égalité, la revendication indépendantiste reviendra sur le tapis.

« La France ou l'indépendance ? L'indépendance ou la France ? Tel est le choix que les Calédoniens auront à faire avant la fin de cette année. »[8] A l'instar de Pierre Frogier, beaucoup envisagent la question de l'indépendance de manière binaire. Que faut-il choisir ? La soumission ou la rupture ? Être vassale ou ennemie ? Il y a évidemment matière à tracer une troisième voie. C'est en cela que l'attitude de la France après le référendum sera déterminante quant à la viabilité du pays. Elle pourrait choisir le torpillage (comme en Haïti ou en Guinée), le pillage tout court comme dans ses anciennes colonies d'Afrique, ou le réel partenariat, dont la Kanaky pourrait être le premier exemple.

8. Séance du 13 février 2018 au Sénat.

S'il suffisait de voter pour être libres

30 ans d'analyse des relations franco-africaines nous l'ont appris : l'indépendance politique ne signifie pas forcément la fin de la tutelle. La Françafrique, ce système de domination économique, politique et militaire que les dirigeants français s'évertuent à perpétuer pour leur propre profit et celui des élites locales, est né avec les indépendances ouest-africaines. L'indépendance de la Kanaky est peut-être une condition de l'émancipation, mais il faudra au nouveau pays une vigilance de tous les instants pour ne pas être écrasé par les manœuvres insatiables des partisans de la grandeur de la France dans le Monde.

Rachel Leenhardt

FAIDHERBE ET LES PRÉMICES DE LA FRANÇAFRIQUE

Le 10 avril était lancée la campagne « Faidherbe doit tomber ! », à l'initiative du groupe local Survie Nord, en partenariat avec différents partenaires de Lille à Dakar. Pourquoi s'attaquer à Louis Faidherbe, qui fut gouverneur du Sénégal ? Pour une raison simple : parce que les monuments, les bâtiments et les rues qui lui rendent hommage, célèbrent – sans toujours le dire ouvertement – le projet colonial auquel il a consacré sa vie. Si l'homme Faidherbe appartient indéniablement au passé, ses idéaux polluent encore notre présent.

La célébration perpétuelle que nous imposent ces statues et ces rues prouve que l'idéologie coloniale reste bien vivace.

Faidherbe n'était pas un agent parmi d'autres du colonialisme français. Il en fut un précurseur, un théoricien et un propagandiste. Il a même fini par en devenir un symbole.

Inspiré par la conquête de l'Algérie, Faidherbe a creusé le sillon du colonialisme en Afrique occidentale et systématiser la domination de peuples jusque-là souverains. De façon décisive, il a mis de force une terre étrangère – le Sénégal – au service d'une puissance occupante – la France –, au détriment de ses habitants. Il a ensuite transmis son savoir-faire à ceux qui ont poursuivi son « œuvre », perfectionné ses méthodes et poussé toujours plus loin la soumission du continent africain.

Dans une historiographie contemporaine qui peine à s'émanciper de la mythologie fabriquée par la IIIe République, tout cela vaut à Faidherbe les titres flatteurs de « bâtisseur » et de « visionnaire »[1].

1. Voir « On touche à des idoles indispensables à la mythologie nationale-républicaine » (entretien avec Olivier Lecour Grandmaison publié sur *faidherbedoittomber.org*).

Faidherbe, un « colonialiste modèle »

Bien sûr, la mort de Faidherbe en 1889 n'a pas enterré le colonialisme : elle a au contraire galvanisé ses promoteurs. Pendant des décennies, les politiciens ont cité le « bon gouverneur Faidherbe » en exemple et fait imprimer son visage dans les manuels scolaires. Des générations d'administrateurs l'ont lu et admiré, avant de l'imiter dans leur gestion quotidienne des colonies.

Tous ces gens voulaient croire aux mythes que Faidherbe avait contribué à propager. Qu'on colonisait pour le bien des Africains. Qu'on les protégeait contre leurs ennemis et leurs mauvais penchants. Qu'ils seraient éternellement reconnaissants à la France d'avoir construit des routes, des hôpitaux, des écoles. Qu'ils rendraient grâce aux colonisateurs de leur avoir enseigné la morale chrétienne et la langue française. Bref, qu'après avoir bien travaillé, et un peu sué, les Africains deviendraient eux aussi de bons Français.

Le mythe était si fort que certains Africains se sont eux-mêmes mis à y croire. Pour ne pas mourir de désespoir, ceux-là se sont mis à admirer Faidherbe à leur tour et ont adopté « nos ancêtres les Gaulois ». Les autres, moins crédules ou moins choyés par l'occupant, durent écouter en silence les fables colonialistes et accepter les monuments qu'on dressait chez eux en guise de leçon. En 1961, le psychiatre anticolonialiste Frantz Fanon décortiquait finement ce qui se jouait alors : *« Chaque statue, celle de Faidherbe ou de Lyautey, de Bugeaud ou du sergent Blandan, tous ces conquistadors juchés sur le sol colonial n'arrêtent pas de signifier une seule et même chose : "Nous sommes ici par la force des baïonnettes"…»*

Déboulonnons le mythe du « bon colon » !

Faidherbe avait fait sienne cette devise : « Il faut prendre pour règle de conduite l'intérêt des indigènes. » Hypocrisie effarante quand on sait quelles cicatrices il a laissées au Sénégal…

Mais ce qu'il y a de plus effarant encore, c'est que cette hypocrisie s'est perpétuée après les indépendances des anciennes colonies françaises d'Afrique, proclamées à l'orée des années 1960. C'est même devenu un des slogans favoris de la Françafrique, ce système pervers qui a permis à la France de maintenir sa domination sur ses anciennes colonies

après leurs indépendances officielles.

Étonnamment, la Françafrique – qui n'est autre qu'un système de colonialisme indirect – a renoué avec les antiques méthodes faidherbiennes. Reconnaissant sur le papier la souveraineté politique de ses anciennes dépendances, Paris s'est appuyé sur leurs nouveaux dirigeants, érigés en « amis de la France », pour les contrôler à distance. Grâce à ce pacte officieux avec Félix Houphouët-Boigny, Léopold Sédar Senghor et autres Omar Bongo, les dirigeants français ont gardé le contrôle – économique, financier, militaire – de nombreux pays africains « indépendants ».

La Françafrique, dont l'histoire est aujourd'hui connue et documentée, a toujours mis en avant les « intérêts africains » pour se justifier, et se perpétuer. Hier comme aujourd'hui, la France se propose invariablement de « protéger » et de « défendre » les Africains contre toutes sortes de périls, à commencer par le « terrorisme » ou les ingérences « étrangères » (britannique, soviétique, américaine, chinoise…). Emmanuel Macron en visite officielle au Sénégal en février 2018 prononça un étonnant discours sur la place Faidherbe de Saint-Louis : « Ici, à Saint-Louis, autour des années 1850, les Français s'inquiétaient de la montée du djihadisme. Parfois l'histoire bégaie. »

Oui, l'histoire bégaie. Les arguments servant aujourd'hui à justifier les ingérences de la France dans ses anciennes colonies diffèrent assez peu de ceux que Faidherbe et ses semblables brandissaient déjà, au XIXe siècle. Et l'objectif est toujours le même : donner un vernis humanitaire à un (néo)colonialisme dont les objectifs véritables n'ont jamais varié : défendre, sur le dos des peuples, les intérêts stratégiques et économiques des « élites » hexagonales.

C'est cette mortifère hypocrisie, propagée sans discontinuer depuis l'époque de Faidherbe, qu'il faut aujourd'hui démasquer.

Survie Nord

FAIDHERBE VU DU SÉNÉGAL

En septembre 2017, la statue de Louis Faidherbe, installée depuis 1886 sur la place du même nom à Saint-Louis (Sénégal), tombait à terre. Cette chute symbolique a suscité un débat national autour de ce monument de plus en plus contesté. Entretien avec Khadim Ndiaye, philosophe et historien, membre du Collectif sénégalais contre la célébration de Faidherbe (partenaire de la campagne « Faidherbe doit tomber »).

Le 5 septembre 2017, la statue de Faidherbe à Saint-Louis au Sénégal chute suite à de fortes intempéries. De nombreux Sénégalais se prennent en photo devant et la dénonciation de ce symbole de la colonisation prend de l'ampleur.

Que représente Louis Faidherbe aujourd'hui au Sénégal ? Quels types d'édifices portent son nom ?

Un certain nombre d'édifices portent le nom de Faidherbe. C'est en particulier le cas à Saint-Louis, où l'on trouve une statue à son effigie, ainsi qu'une place et un pont baptisés en son hommage. Tous ces lieux ont été « honorés » par Emmanuel Macron lors de sa visite au Sénégal en février 2018.

Il y a aussi une avenue Faidherbe à Dakar, et, me semble-t-il, des rues portant son nom dans des villes comme Kaolack et Thiès. À Dakar, il y a un hôtel et une pharmacie baptisés du nom de l'ancien gouverneur. On peut aussi noter qu'il y avait jadis une fanfare Faidherbe et un lycée Faidherbe à Saint-Louis. Ce dernier est devenu lycée Cheikh Omar Foutiyou Tall en 1984.

Tous ces édifices reflètent le « mythe Faidherbe » qui a longtemps existé au Sénégal. Il y a encore peu de temps Faidherbe était considéré comme une sorte d'ancêtre (« Maam Faidherbe », disait-on), voire de génie tutélaire qu'il fallait « saluer » à chaque entrée ou sortie de la ville de Saint-Louis.

Mais ce mythe est aujourd'hui ébranlé. Grâce à un excellent travail de sensibilisation sur les réseaux sociaux, les jeunes connaissent l'impact négatif de son action. Et ils n'en reviennent pas lorsqu'ils découvrent que le natif de Lille a les mains tachées du sang de leurs ancêtres.

Le travail de sensibilisation, ainsi que la forte mobilisation contre sa statue, ont fortement écorné son image. La preuve : sa statue, tombée au mois de septembre passé puis remise sur pied par le maire de Saint-Louis, a été aspergée de peinture et continue d'être dénoncée.

Je peux citer d'autres autres illustrations de ce « divorce » des Sénégalais avec Faidherbe. Il y a par exemple le cas d'une amie qui, cherchant à organiser un événement culturel sur l'Île de Gorée, a rencontré de fortes contestations quand les gens ont appris que les participants seraient accueillis à l'hôtel Faidherbe. Certains refusent de participer à cet événement en raison du nom qui lui est donné; d'autres disent qu'il faut y aller mais pousser le gérant à changer le nom de l'établissement.

J'ai également une amie de Dakar qui est allée récemment à Saint-Louis. Elle a pris des photos partout sur l'île, sauf près de la statue de Faidherbe. Elle m'a dit qu'il n'était pas question pour elle de se faire photographier sur la place Faidherbe.

Tous ces exemples sont très révélateurs du climat actuel. Certes, il y a encore quelques nostalgiques de l'époque colo-

niale, mais la réalité est que Faidherbe est aujourd'hui contesté au Sénégal.

De quand datent les premières mobilisations, individuelles ou collectives, contre les célébrations de Faidherbe au Sénégal ? Quelles ont été les principales initiatives dans ce domaine ?

Déjà en 1978, l'écrivain et cinéaste sénégalais bien connu, Sembene Ousmane, dans une lettre adressée au président Léopold Sédar Senghor, déplorait la présence de la statue de Faidherbe. Il la voyait comme une provocation et une atteinte à la dignité morale de l'histoire nationale du Sénégal. *« N'est-ce pas une provocation, un délit, une atteinte à la dignité morale de notre histoire nationale que de chanter l'hymne de Lat Joor sous le socle de la statue de Faidherbe?,* écrivait-il. *Pourquoi, depuis des années que nous sommes indépendants à Saint-Louis, Kaolack, Thiès, Ziguinchor, Rufisque, Dakar, etc. nos rues, nos artères, nos boulevards, nos avenues, nos places portent-ils encore des noms de colonialistes anciens et nouveaux ? Notre pays n'a-t-il pas donné des femmes et des hommes qui méritent l'honneur d'occuper les frontons de nos lycées, collèges, théâtre, université, rues et avenues ? »*

En 2014, un blogueur de Dakar en voyage à Saint-Louis, avait trouvé scandaleuse l'inscription sur la statue : *« À son gouverneur L. Faidherbe, le Sénégal reconnaissant. »* Il avait lancé une campagne en ligne pour demander le retrait de la statue. Depuis lors, de nombreuses pages Facebook ont été créées qui dénoncent la statue. Il y a la page *« Déboulonnons cette statue honteuse »* par exemple.

Un collectif (Collectif sénégalais contre la célébration de Faidherbe) dont je suis membre a été créé pour porter la lutte et les revendications contre la statue et les noms de rues et d'édifices donnés à Faidherbe. Une lettre ouverte a été adressée au maire de Saint-Louis du Sénégal pour lister et dénoncer les nombreux crimes de Faidherbe.

Comme vous l'indiquiez, le lycée Faidherbe de Saint-Louis a été rebaptisé en 1984. Pourquoi ? Pourquoi ce ne fut pas le cas des autres édifices ?

Ce lycée « Faidherbe » a été effet été rebaptisé Cheikh Omar Foutiyou Tall au milieu des années 1980. Ce fut un acte symbolique fort, car ce lycée était quand même le premier créé par la France en Afrique ! Mais il n'y avait pas, à l'époque de mobilisation manifeste et massive contre Faidherbe. Les changements de noms de rue à Saint-Louis entraient dans le cadre normal de la gestion communale. Le maire exerçait ses prérogatives sans autre prétention. Les changements de noms de rues et d'édifices n'étaient pas sous-tendus par une politique d'affirmation de soi, anticoloniale. La donne a changé avec les multiples demandes de citoyens que nous voyons aujourd'hui.

Pouvez-vous nous préciser ce qui s'est passé autour de la statue de Louis Faidherbe à Saint-Louis en 2017 ?

La statue de Faidherbe est tombée au mois de septembre 2017 à la suite, dit-on, de fortes pluies qui sont abattues sur la ville. Les personnes qui réclamaient depuis plusieurs années le déboulonnement de la statue avaient crié victoire même si elles auraient aimé la déboulonner elles-mêmes.

La jubilation se faisait sentir sur les réseaux sociaux. La chute de la statue signifiait retrouver un imaginaire perdu et la fin de l'hégémonie coloniale qui subsistait encore par la présence de certains symboles. Beaucoup disaient vouloir renouer avec leur histoire en célébrant leurs dignes et valeureux héros oubliés. Un tortionnaire ne pouvait être un héros à leurs yeux.

En face, il y avait quelques nostalgiques qui se sont arc-boutés sur l'argument mémoriel qui consiste à dire que *« déboulonner une statue c'est effacer l'histoire »*, que *« Faidherbe fait partie de l'histoire de Saint-Louis »*. M. Abdou Aziz Guissé, le directeur du patrimoine culturel, soutenait, lui, que la statue, qu'elle soit chargée positivement ou négativement, fait partie du patrimoine architectural et historique et, de ce fait, elle devait être maintenue non pas pour célébrer la colonisation mais par devoir de mémoire.

C'est sur ces entrefaites que le maire de Saint-Louis, Mansour Faye, sans consultation de ses administrés, a pris la décision de remettre la statue à sa place créant une forte levée de boucliers.

Voir: Lettre ouverte de Khadim Ndiaye au maire de Saint-Louis (7 septembre 2017)

Chose curieuse tout de même à relever : la statue de Faidherbe a été replacée sous forte escorte policière. Il y a quelque chose de contradictoire en cela. Dans quel pays au monde la statue d'un héros est-elle installée ou réinstallée sous escorte policière ? Le héros doit en principe susciter de la joie. On organise une fête pour célébrer sa reconnaissance. Cette escorte policière n'est-elle pas finalement une bonne illustration du désaveu de la statue ?

Que vous inspire le fait qu'il y a des rues, des métros, des lycées, des statues qui rendent hommage à Faidherbe en France ?

Cela nous met en face d'un paradoxe intéressant : le bourreau de populations entières en Afrique est célébré comme héros en France. En transformant la citation de Blaise Pascal, on pourrait dire: « Héros en deçà des Pyrénées, tortionnaire au-delà. » Faidherbe a certes combattu les Prussiens pour le bénéfice de la France, mais, en France, on semble oublier que le général Faidherbe était le grand acteur d'une entreprise coloniale qui a brillé par ses horreurs.

Je pense que les Français, comme le leur dit si bien l'écrivaine Léonora Miano, doivent accepter de considérer certaines références de la République comme des tortionnaires. Faidherbe n'a pas qu'envoyé des soldats pour massacrer des populations, il a lui-même participé au meurtre de centaines de personnes et à l'incendie de plusieurs villages au Sénégal. Ces faits documentés sont accessibles aux Français qui veulent s'instruire sur les exploits sanglants du général au Sénégal. Cela leur permettra de relativiser la vision qu'ils ont encore de Faidherbe.

Pensez-vous qu'il faille retirer ces symboles ou voyez-vous une autre solution ?

Au Sénégal, des personnes ont proposé de remettre la statue de Faidherbe dans un musée dédié aux objets coloniaux. Ce musée pourrait être visité par des enseignants et leurs élèves dans le cadre de cours sur l'histoire coloniale. Cette solution pourrait être aussi une façon de satisfaire les nostalgiques de la colonisation. Il y en a en effet qui se glorifient encore du passé colonial.

Au-delà de Faidherbe, se pose, dans ce monde devenu interconnecté, la question de savoir qui mérite vraiment d'être célébré. Peut-on être héros à moitié ? Doit-on à l'intérieur d'un pays glorifier un individu considéré comme tortionnaire par des populations d'autres pays ? La blessure mémorielle de cet être-autre qui ne vit pas avec nous, ne doit-elle pas être prise en compte ? C'est une question à laquelle le monde doit répondre.

Aujourd'hui, il y a un débat qui traverse de nombreux pays sur les statues de personnages controversés. Ce débat se pose avec plus d'acuité depuis les manifestations de Charlottesville aux États-Unis contre le retrait de la statue du général confédéré, Robert Lee. On a vu des protestations et des pétitions un peu partout dans le monde contre des figures et symboles du racisme ou de la colonisation. Les statues de Gandhi, pourtant apôtre de la non-violence, de Cecil Rhodes, de Léopold II, d'Horatio Nelson, entres autres, sont fortement contestées. Tout récemment, à Barcelone, la statue d'Antonio López, un homme d'affaires qui s'enrichissait grâce au commerce d'esclave, a été retirée.

Propos recueillis par Survie Nord

MASSACRE DE THIAROYE

DESSINE-MOI UN MENSONGE D'ÉTAT

Une bande-dessinée publiée le 2 mai retrace le combat de l'historienne Armelle Mabon pour faire toute la lumière sur le massacre colonial de Thiaroye, au Sénégal.

Fin janvier, quelques jours avant la venue d'Emmanuel Macron, des activistes rebaptisaient le boulevard Général de Gaulle de Dakar en boulevard « Thiaroye 44 ». L'action passa évidemment inaperçue en France, puisque le président français n'était pas encore arrivé au Sénégal, mais aussi et surtout parce que le nom de Thiaroye ne dit pas grand chose à la plupart des Français.

Thiaroye, du nom d'une banlieue de Dakar où était installé un camp de l'armée française, est devenu le 1er décembre 1944 le nom d'un massacre colonial. Et, depuis plus de 70 ans, c'est celui d'un mensonge d'État : maquillage de documents officiels, production de fausses preuves, dissimulation d'archives... pour cacher le nombre de morts, mais également la préméditation du crime par les autorités militaires et politiques françaises sur place, avec la bienveillance de Paris. Des centaines de tirailleurs, qui réclamaient le versement de l'intégralité de leur solde avant d'être démobilisés, ont été massacrés de sang-froid ; mais l'histoire officielle n'a retenu que 35 morts, et maquillé une revendication légitime et pacifique en mutinerie armée motivée par l'appât du gain. C'est cette machination que raconte la bande dessinée « Morts par la France », de Pat Perna et Nicolas Otero, qui vient d'être publiée aux Arènes - XXI.

La BD raconte une histoire dans l'Histoire : le parcours personnel de l'historienne Armelle Mabon, qui s'est battue quasiment seule en France pendant plus de 20 ans pour faire la lumière sur ce crime auquel elle s'est confrontée presqu'accidentellement au cours de sa thèse. On pourra regretter une trop forte personnalisation (il faut pourtant reconnaître à la « vraie » Armelle Mabon sa détermination, en dépit de son isolement académique), sur laquelle l'intéressée n'a d'ailleurs pas eu son mot à dire. Mais ce choix scénaristique a un intérêt : il permettra au lecteur qui ne connaît pas ce mensonge d'Etat de le découvrir progressivement, de partager la colère légitime d'Armelle et de réaliser avec elle l'ampleur des dissimulations auxquelles l'Etat français a pu s'adonner pour construire, à Thiaroye comme dans l'ensemble de sa politique coloniale et néocoloniale, un mythe dans lequel se complait notre ignorance collective.

Morts par la France - Thiaroye 1944,
éd. Les Arènes - XXI, 20 euros

Malgré un ou deux clichés pour l'illustration (« *Vous savez ce que l'on dit des Blancs, en Afrique ? Ils ont tous des montres mais aucun n'a le temps...* »), cette BD parvient à faire plonger dans la complexité du sujet – et dans la nuance, par exemple en rappelant que des sous-officiers blancs avaient à coeur de défendre leurs compagnons d'armes – sans perdre en rigueur historique sur les faits, sur lesquels Pat Perna a également publié un article dans la revue *XXI* l'été dernier.

Thomas Borrel

AFRIQUE DU SUD

WINNIE MANDELA, « CONTROVERSÉE » ! PAR QUI ?

Les titres de la presse française annonçant le décès, le 2 avril à Johannesburg de Winnie Mandela, la première femme de Nelson Mandela, répètent tous mécaniquement et unanimement l'adjectif « *controversée* ». Quant à la télé elle n'a même pas mentionné l'événement.

S'agissant de Winnie Mandela la TV française n'avait pas toujours observé la même discrétion. Les archives de l'INA nous montrent, le 17 février 1989, au journal de 20 heures d'Antenne 2, une nouvelle tonitruante : la « *disgrâce* » de Winnie Mandela après la révélation des violences commises par sa « *garde prétorienne* » du Mandela football club, en particulier l'enlèvement le 29 décembre 1988 et l'assassinat du jeune Stompie, dont le corps fut retrouvé le 6 janvier 1989. Le journaliste la déclare « *salie aux yeux de la communauté noire tout entière* » par « *une chute que saura sûrement exploiter le gouvernement de l'apartheid* ».

Le procès de Winnie fit également la une du JT d'Antenne 2 le 14 mai 1991, qui annonce le verdict : 6 ans de prison. On voit Winnie sortir le point levé sous les acclamations de ses partisans. Martine Laroche-Joubert commente en notant que cette « *superbe* » tombera si l'appel formulé par ses avocats est rejeté. L'appel réduira à une simple amende la condamnation déjà singulièrement légère pour une inculpation de complicité d'assassinat. Ce qu'aucun des reportages ne mentionne, c'est la faiblesse des charges de l'accusation, fondée sur des témoignages plus que suspects.

Complot

Cette sombre affaire est exposée dans le documentaire « Winnie » de Pascale Lamche (2016), qui, hasard providentiel, se trouvait programmé ce mois de mars sur Arte. On y mentionne que les accusateurs de Winnie furent d'une part le meurtrier de Stompie, qui avouera plus tard avoir tué le jeune garçon parce que ce dernier savait qu'il était un indicateur de police, accusation retournée contre la victime, d'autre part un déséquilibré mental exfiltré au Royaume-Uni par la police sud-africaine et payé pour témoigner avoir vu Winnie elle-même poignarder l'adolescent.

Le journal *Le Monde*, dans sa chronique télévision du 6 mars 2018, présente ce documentaire en ces termes : « *Ce documentaire est le sien. Ses nombreux détracteurs n'y ont pas la parole. Elle s'explique sans être contredite* ». Ce journal, virtuose de l'hypocrisie, se garde bien d'observer qu'aucun des médias français, dont lui-même, qui ont proclamé Winnie « *controversée* », n'a jugé bon de relayer la moindre contradiction, pourtant largement répandue dans les médias anglo-saxons, à la version officielle. Rapporter seulement la propagande du régime d'apartheid et s'y tenir obstinément malgré les nombreux documents critiques apportés avec les années par les enquêtes de journalistes indépendants, est le critère de vérité.

Légende dorée

Le flot de la calomnie s'est déversé sans frein et sans aucune contradiction sur les ondes françaises. On a entendu l'avocat Gilles-William Godnadel traiter de « *criminelle* », chez Ardisson, dans la télé de Bolloré, une personnalité qu'aucun tribunal, même celui de ses ennemis, n'a jamais pu condamner comme telle. Mais il suffit de maîtriser la rumeur publique, dans un pays, la France, qui devrait plutôt rendre des comptes sur le soutien et les aides qu'il a fournies de façon éhontée, à un régime criminel, qui a fait d'innombrables victimes. Les obscures manœuvres politiques qui ont accompagné la fin de l'apartheid, restent à éclaircir. On est loin de la légende dorée à usage du grand public. Le désastre social post-apartheid est là pour rappeler les échecs du changement de régime, où le vaincu ne fut pas tout à fait celui qu'on croit. Cette période troublée vit se déchaîner les combats sanglants entre les populations noires, l'assassinat de Chris Hani (chef de la branche armée de l'ANC, le parti de Mandela) et le meurtre symbolique de Winnie.

Odile Tobner

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. Billets d'Afrique est entièrement réalisé par des bénévoles, militant-e-s au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.

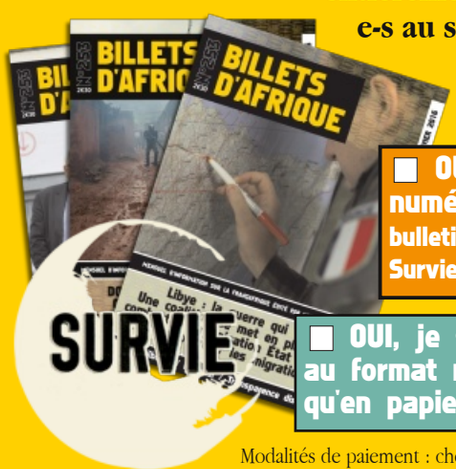

☐ **OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique.** Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 47, Av Pasteur - 93100 Montreuil

☐ **OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.**

nom :

prénom :

adresse :

code postal :

ville :

email :

TARIFS

France : 25 €
Petits budgets : 20 €
Étranger et Outre-mer : 30 €

Modalités de paiement : chèque à l'ordre de Survie - Virement bancaire IBAN : FR76 4255 9000 0321 0217 7520 939 au Crédit coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement - Vous pouvez aussi payer en 4 échéances trimestrielles grâce au prélèvement automatique, nous contacter : contact@survie.org +33 1 44 61 03 25